



## **REGLEMENT EASTER CUP**

### **ARTICLE 1**

Sous la Présidence du Ministère des Sports et de l'Education Physique et le parrainage de la Fédération Camerounaise de Football, **l'ECOLE DE FOOTBALL BRASSERIES DU CAMEROUN** organise, sur invitation, un tournoi de football pour les joueurs de la catégorie **U-18**.

Le nombre d'équipes est fixé à 08 réparties en 2 groupes de 4 équipes.

### **ARTICLE 2**

L'organisation du tournoi est confiée à un comité directeur.

### **ARTICLE 3**

Pour chaque équipe participante, l'invitation s'adresse à une délégation de 22 personnes, à savoir 18 joueurs au maximum dont 2 gardiens, 4 dirigeants ou soigneurs dont un chef de délégation.

Les licences seront exigées et établies par le comité d'organisation.

**Les équipes évolueront à 11. Pour l'édition 2017 / 2018:**

Les joueurs autorisés à participer dans la catégorie **U-18** devront être nés à compter du **01/01/ 2000**

### **ARTICLE 4**

Les matches du tournoi sont joués selon les règles de l'International Board.

### **ARTICLE 5**

L'organisation prendra à sa charge l'hébergement, la restauration, le transport **retour** des équipes invitées.

Les équipes invitées seront tenues de porter les équipements (maillots, shorts, bas) mis à disposition pour les rencontres

## **ARTICLE 6**

Pour chaque rencontre sera établie une feuille de match comportant 18 joueurs. La feuille de match devra être remise à l'arbitre, dûment remplie et signée au plus tard 30 minutes avant le coup d'envoi.

**Un numéro est attribué à chaque joueur pour toute la durée du tournoi.**

## **ARTICLE 7**

Le classement se fera par points : 3 pour une victoire, 1 pour un nul, 0 pour une défaite. En cas d'égalité de points à l'issue des matches de poule :

- 1- est considérée comme première l'équipe bénéficiant de la plus grande différence de buts dans le ou les matches joués entre les équipes concernées (**goal average particulier**) ;
- 2- en cas d'égalité, l'équipe la mieux classée sera celle ayant la meilleure différence entre les buts marqués et encaissés (**goal average général**) ;
- 3- en cas de nouvelle égalité, l'équipe classée première sera celle ayant marqué le plus grand nombre de buts ;
- 4- en cas de nouvelle égalité, l'équipe classée première sera celle s'étant le mieux comportée sur le plan disciplinaire (cartons rouges et jaunes)
- 5- en cas de nouvelle égalité, un tirage au sort sera effectué.

**Les premiers et seconds de chaque poule seront qualifiés pour la phase finale.**

## **ARTICLE 8**

Les matches se disputeront en 2 mi-temps de 35 mn avec un temps de repos de 10 mn.

## **ARTICLE 9**

En finale et demi-finale, en cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des tirs au but.

## **ARTICLE 10**

Le comité directeur se réunira après chaque journée pour statuer en dernier ressort sur toute réserve d'ordre juridique ou technique. Il pourra ainsi prendre toute décision d'ordre disciplinaire qu'il jugera utile.